

Image not found or type unknown



## carte de résidence ou nationalité française pour une chinoise

Par **yuxiao**, le **19/01/2010** à **12:13**

Bonjour,

Je suis Chinoise mariée à un français. Maintenant, je suis en pleine demande de la nationalité française, en plus je suis enceinte. Mais comme la Chine ne reconnaît pas la double nationalité, le fait de devenir français va me faire perdre ma nationalité chinoise! J'hésite, j'hésite...

Comme j'ai déjà la carte de séjour de 10 ans, je ne sais pas si c'est nécessaire, ou si ça vaut le coût de demander la nationalité française?

Pour le renouvellement de la carte de 10 ans, est-il facile? Quelles pièces à fournir pour le renouvellement?

Merci beaucoup pour votre réponse!